

DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- Situation financière 2024
- En direct du Conseil municipal
- Corridor scolaire
- Bénévolat
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Voirie
- Urbanisme
- Service incendie
- Aqueduc et égouts
- Service des sports, culture et vie communautaire
- Bibliothèque
- Carrefour d'Initiatives Populaire
- Bien trier ce n'est pas compliqué
- Attention aux cyclistes: ils sont vulnérables
- Élections municipales
- Recrutement pour le personnel électoral
- Place du 150e
- Numéros de téléphone



Bon été!

Photo prise par François Larouche

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé les 24 juin et 30 juin en raison des congé de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada.

RAPPEL DU DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le deuxième versement des taxes municipales est le 27 juin prochain. Planifiez à l'avance votre versement pour éviter les retards et les oublis!

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC - 23 JUIN

Venez festoyer avec nous le 23 juin! Tous les profits seront remis à des organismes locaux. Tous les détails à l'intérieur!

RAPPEL DE LA DATE LIMITE POUR LES COMPTEURS D'EAU : 30 JUIN 2025

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **30 juin** pour vous procurer vote compteur d'eau intelligent, l'installer et qu'il soit scellé par notre Service du réseau d'aqueduc. Nous en avons au bureau municipal au coût de **399 \$**. N'attendez pas à la dernière minute!

Prochaines séances du conseil

Lundi 14 juillet

Lundi 11 août

Lundi 8 septembre





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!



Bonjour chers concitoyens et concitoyennes,

Voici déjà l'édition estivale de notre bulletin municipal, une belle occasion de vous faire part de quelques nouvelles de votre municipalité.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement notre équipe administrative pour son travail rigoureux au cours des dernières semaines. Que ce soit pour la préparation des états financiers, la perception des comptes de taxes ou la rédaction de demandes de subventions, les efforts constants de chacun contribuent au bon fonctionnement et au développement de notre communauté.

Un merci tout spécial également à notre équipe de voirie, qui a su faire preuve d'efficacité et d'adaptation malgré une fin de printemps marquée par la neige et les grands vents. Elle travaille actuellement à la planification de travaux importants, notamment la réfection de la rue Deschênes ainsi que d'une portion du rang 1, ce qui contribuera à améliorer la sécurité et la qualité de notre réseau routier.

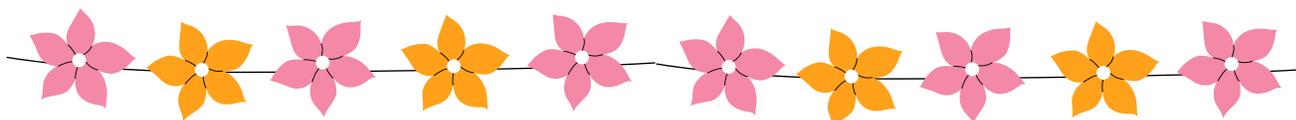
Je tiens aussi à souligner le travail des membres du conseil municipal. Leur engagement et leur collaboration sont essentiels à la vitalité de notre municipalité. Certains d'entre eux ne solliciteront pas de nouveau mandat à la prochaine élection; je les remercie sincèrement pour leur contribution. J'invite d'ailleurs les citoyennes et citoyens intéressés par la vie municipale à envisager de poser leur candidature. S'impliquer, c'est avoir un impact concret sur l'avenir de notre milieu.

L'été est aussi synonyme de rassemblements et de plaisir partagé! J'invite toute la population à participer à deux événements phares de notre communauté :

- La fête des voisins, qui se tiendra le samedi 14 juin au Centre communautaire – une belle occasion de fraterniser dans une ambiance conviviale;
- Les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, qui auront lieu le lundi 23 juin, également au Centre communautaire, où musique, fierté québécoise et festivités seront à l'honneur.

En terminant, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous un été à la hauteur de vos espérances : ensoleillé, reposant et rempli de bons moments.

Au plaisir de vous croiser ici et là,



Rachelle Caron

MOT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Note explicative

Lors de la séance publique du Conseil municipal du 9 juin 2025, un mot de la mairesse a été déposé et lu conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Ce mot, qui aborde des sujets d'importance pour la communauté de Saint-Épiphane, sera également publié dans le prochain journal municipal prévu en juin 2025.

Chers citoyens et chères citoyennes,

En tant que mairesse de Saint-Épiphane, c'est avec un sentiment de responsabilité, mais aussi de grande fierté, que je vous présente le rapport annuel sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2024.

Cette présentation est faite en toute transparence, tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, afin que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse avoir un portrait clair de la santé financière de notre milieu.

Sommaire :

1. États financiers 2024
2. Rapport du vérificateur externe
3. Faits marquants de l'année 2024
4. Défis pour 2025
5. Traitement des élus

1. États financiers 2024

RAPPORT FINANCIER 2024 TOUT EN CHIFFRE

	2024	2023
Excédent (déficit) de l'exercice		
De l'activité de fonctionnement (<i>note 1</i>)	(26 972) \$	88 255 \$
De l'activité d'investissement	-	-
Excédent (déficit) accumulé :		
De fonctionnement NON AFFECTÉ	232 366 \$	304 107 \$
De fonctionnement AFFECTÉ (<i>note 2</i>)	83 590 \$	133 160 \$
Réserves financières et fonds réservés (<i>note 3</i>)	120 328 \$	107 630 \$
Dette à long terme		
Ajout dette projet AIRL (2023) (<i>note 4</i>)	4 992 500 \$	5 362 700 \$

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Note 1 - Déficit de l'activité de fonctionnement

Dans le cadre du financement de la dette liée au projet MTQ-AIRL 2023 (réfection du 2^e Rang Est et du 3^e Rang Ouest), un premier versement de subvention du ministère des Transports du Québec, d'un montant de 182 405,70 \$, est attendu pour le 31 janvier 2025.

Conformément aux règles comptables en vigueur, cette somme ne pouvait pas être comptabilisée comme une subvention à recevoir au 31 décembre 2024. Cette situation a donc généré un déficit comptable temporaire de 26 972 \$ dans les états financiers de l'année.

Ce genre d'ajustement est exceptionnel, mais conforme aux règles comptables usuelles. Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en a été informé.

Il est important de préciser que sans cette contrainte comptable, l'activité de fonctionnement aurait plutôt affiché un excédent réel de 155 433 \$, ce qui représente davantage la situation financière véritable de notre municipalité pour l'année 2024.

Note 2 – Excédent accumulé de fonctionnement affecté

	2024	2023
Schéma d'aménagement	19 524 \$	15 750 \$
Budget 2024		96 305 \$
Inspection entretien Clayton's		3 000 \$
Borne sèche	12 694 \$	14 193 \$
Budget 2023		3 912 \$
Travaux d'ingénierie 2 ^e Rang Est	14 585 \$	
Serveur	4 000 \$	
Planification stratégique Élus	15 000 \$	
Autres	17 787 \$	
Total Note 2 :	83 590 \$	133 160 \$

Note 3 – Réserves financières et fonds réservés

	2024	2023
Réserves financières :		
-Habits de combat incendie	7 222 \$	19 318 \$
-Vidange des étangs aérés	39 924 \$	34 902 \$
-Appareils respiratoires incendie	16 305 \$	8 212 \$
Fonds réservés :		
-Fonds de roulement	31 643 \$	22 464 \$
-Montant réservé pour le service de la dette L.T.	17 734 \$	17 734 \$
-Montant réservé aux dépenses de la tenue d'élection	7 500 \$	5 000 \$
Total Note 3 :	120 328 \$	107 630 \$

Note 4 – Ventilation de la dette à long terme

	2024	2023
- Part de l'administration municipale	1 235 988 \$	1 479 656 \$
- Subventions	3 756 512 \$	3 883 044 \$
Total Note 4 :	4 992 500 \$	5 362 700 \$

2. Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur externe confirme que les états financiers de la Municipalité, au 31 décembre 2024, reflètent fidèlement sa situation financière.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à l'équipe municipale pour sa rigueur et son engagement, ainsi qu'à la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, pour la qualité constante de son accompagnement dans ce dossier.

3. Faits marquants de l'année 2024

En 2024, plusieurs projets importants ont été réalisés, dont :

Infrastructures

- Début du chantier de la phase I du projet municipal *Destination vers notre parc de rêve* avec entre autres choses la construction du bâtiment de service et des jeux d'eau qui y sont attenants. La phase I dans son ensemble a un budget de 720 000 \$ et n'aura coûté aux contribuables épiphanois que 20 000 \$, soit un peu moins de 3 % du coût total.
- Renouvellement du contrat d'entretien hivernal avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 pour un montant global de 306 000 \$.
- Conversion des luminaires publics sur les chemins du territoire municipal pour des luminaires au DEL (valeur de 26 585,00 \$)
- Obtention en décembre 2024 d'une subvention majeure de 2 020 419 \$ du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du volet Redressement – Sécurisation du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL). Ce soutien financier permettra de réaliser un projet de réfection d'envergure estimé à 2 376 965 \$, incluant :
 - La réfection du pavage sur une portion du 1er Rang,
 - Le remplacement de conduites pluviales et de bordures de rue sur la rue Deschênes,
 - Ainsi que l'amélioration d'éléments de sécurité routière dans les deux secteurs visés.

Projets communautaires

- Une subvention a été obtenue dans le cadre du Fonds Régions et ruralité – volet 3 « Signature Innovation » de la MRC de Rivière-du-Loup, pour permettre la réalisation d'un projet innovant visant à améliorer l'éclairage du parc municipal Desjardins et de sa piste cyclable. Ce projet consiste en l'installation de lampadaires solaires autonomes, alimentés par l'énergie solaire, ne nécessitant aucun raccordement au réseau électrique. En plus de réduire l'empreinte carbone de notre collectivité, ce système robuste, durable et à faible entretien – notamment avec l'utilisation de modèles comme les lampadaires PANORAMA – contribuera à renforcer la sécurité dans une zone de loisirs très fréquentée, tout en positionnant Saint-Épiphane comme un milieu innovant et engagé dans la transition énergétique locale.
- Une demande déposée en 2024 au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés a permis à la Municipalité d'obtenir, en janvier 2025, une subvention de 25 000 \$ pour améliorer l'accessibilité universelle de ses bâtiments publics. Le projet, actuellement en cours de réalisation, vise l'installation de portes à ouverture automatique au centre communautaire Innergex et au bureau municipal. Il favorisera une participation équitable des aînés, des personnes à mobilité réduite et des familles, tout en assurant un accès sécuritaire à ce lieu stratégique prévu dans le plan de sécurité civile.

- En fin d'année 2024, la Municipalité a obtenu un soutien financier de 1 000 \$ de la part de Desjardins Viger et Villeray, dans le cadre d'un appel de projets du Fond d'aide au développement du milieu. Cette contribution, conditionnelle à la réalisation du projet et à la présentation de pièces justificatives, servira à la mise en œuvre d'un projet innovant à la bibliothèque municipale, pour un coût total minimal de 2 000 \$.
- En fin d'année 2024, la Municipalité a reçu la confirmation d'un soutien financier de 2 795 \$ de la part de Desjardins pour la réalisation d'un projet d'aménagement d'un parc fruitier sur son territoire. Ce montant, versé sous condition de réalisation et de présentation de factures totalisant au moins 5 590 \$, permettra de bonifier les espaces verts communautaires tout en favorisant l'autonomie alimentaire et les liens intergénérationnels. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, de santé publique et d'engagement communautaire.

Fonctionnement interne à la Municipalité

En 2024, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour améliorer ses pratiques internes et renforcer son engagement envers un environnement de travail sain, équitable et moderne.

Cinq nouvelles politiques ont ainsi été adoptées :

- Une mise à jour de la politique de gestion des employés municipaux, notamment pour mieux encadrer les congés, jours fériés et statuts contractuels;
- Une politique sur le télétravail, offrant un cadre clair et structuré aux employés admissibles, en conciliant mieux vie professionnelle et organisation efficace;
- Une politique de gestion des risques psychosociaux, visant à prévenir le stress, l'épuisement et les tensions dans le milieu de travail;
- Une politique de prévention des comportements violents, pour assurer un climat respectueux et sécuritaire pour l'ensemble du personnel et du public;
- Une politique administrative pour la bibliothèque, permettant de facturer les livres non retournés après 90 jours, afin de préserver l'accès équitable aux collections.

Ces politiques s'inscrivent dans une volonté continue de professionnaliser la gestion interne.

Réglementation

En 2024, plusieurs ajustements réglementaires ont été adoptés par le Conseil afin de mieux encadrer les services municipaux, protéger les citoyens et répondre à l'évolution des besoins du territoire.

Parmi les principaux règlements adoptés cette année, notons :

- La mise à jour du règlement relatif aux interventions dans les cours d'eau, pour assurer la conformité aux normes environnementales et clarifier les rôles respectifs entre la Municipalité, la MRC et le MTQ;
- Un nouveau règlement sur les tarifs et les biens municipaux, modernisé pour refléter plus fidèlement la valeur des services et équipements offerts;
- La révision du règlement sur l'entretien hivernal des chemins, adaptée pour mieux encadrer le déneigement dans les secteurs privés desservis;
- Une version révisée du règlement sur la prévention des incendies, adoptée pour tenir compte des nouvelles recommandations des autorités en sécurité civile;
- L'adoption d'un nouveau règlement relatif aux animaux, avec des dispositions bonifiées pour mieux répondre aux réalités du voisinage, de la sécurité et du bien-être animal; et

- Adoption d'un règlement municipal interdisant la circulation des camions et des véhicules-outils sur certaines voies municipales (règlement toujours en attente d'approbation par le ministère des Transports du Québec).

L'ensemble de ces mesures visent à moderniser notre cadre réglementaire, à mieux encadrer la cohabitation et à garantir la sécurité et la qualité de vie pour tous les citoyennes et citoyens de Saint-Éphane.

4. Défis pour 2025

Les principaux défis pour l'année 2025 incluent

- Procéder à un forage d'entretien et au nettoyage d'un des puits d'eau de la Municipalité.
- Finalisation de la subvention TECQ et la reddition de compte obligatoire avant son dépôt au gouvernement du Québec (900 000 \$).
- Finalisation de la subvention PAVL volet Redressement et sécurisation au montant de 2 020 419 \$ pour la réfection de la rue Deschênes et d'une partie du 1^{er} Rang.
- Implantation d'un aménagement spécifique pour les pompiers pour de l'approvisionnement en eau dans la portion rurale de la Municipalité.
- Terminer dans les temps la phase I du projet municipal *Destination vers notre parc de rêve*.
- Renforcement des mesures d'urgence.

5. Traitement des élus

Voici un résumé du traitement des élus pour l'année 2024 (12 mois complet) :

Mairesse :

- Rémunération : 7 255 \$
- Allocation de dépenses : 3 628 \$

Total : 10 883 \$

Conseillers municipaux :

- Rémunération : 2 417 \$
- Allocation de dépenses : 1 162 \$

Total par conseiller : 3 379 \$

6. Conclusion

L'année 2024 a été une année riche en projets, en efforts collectifs et en belles réalisations. Ce sont ces actions, petites et grandes, qui tissent le fil de notre identité municipale et qui donnent du sens à notre engagement commun. Derrière chaque avancée, il y a des personnes qui s'impliquent, qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur cœur.

Mais nous ne pouvons pas le faire seuls. Plusieurs groupes communautaires sur notre territoire vivent une pression constante en raison du manque de relève bénévole. C'est un cri du cœur que nous lançons : votre implication est précieuse, et elle peut faire toute la différence.

Je vous invite sincèrement à considérer la possibilité de vous engager, à votre rythme, dans une activité ou un organisme local. Que ce soit pour un événement ponctuel, une animation ou une participation plus soutenue, chaque geste compte. Pour en savoir plus ou proposer une idée, vous pouvez contacter notre technicienne au Service des sports, de la culture et de la vie communautaire, qui se fera un plaisir de vous guider.

Je tiens aussi à souligner que la Municipalité est toujours ouverte aux nouvelles idées, et que de belles choses peuvent naître d'une simple initiative citoyenne. Pensons au projet de parc fruitier, une idée proposée et portée avec générosité par monsieur Robert Cyr, que je remercie chaleureusement pour son engagement exemplaire. Il s'est aussi impliqué à la patinoire municipale, et son apport a été des plus précieux durant la saison hivernale 2024-2025.

Ensemble, continuons à faire de Saint-Épiphanie un milieu vivant, solidaire et audacieux. Merci pour votre confiance, votre engagement et votre amour de notre communauté. C'est ensemble que nous bâtirons la suite.

Rachelle Caron
Mairesse

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous tenons à vous informer qu'à compter de maintenant, toute personne souhaitant rencontrer le directeur général de la municipalité devra prendre rendez-vous à l'avance. Cette mesure vise à vous éviter de vous déplacer inutilement si le directeur général n'est pas disponible pour vous recevoir.

Pour planifier une rencontre, il vous suffit de contacter la réception des bureaux municipaux au 418-862-0052, poste 200. Notre équipe se fera un plaisir de vous assister dans la prise de rendez-vous.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ AU BUREAU MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-Épiphanie souhaite informer ses citoyens que des caméras de surveillance ont été installées tout autour de l'édifice du bureau municipal. Cette initiative assurera la sécurité des lieux et à protéger les installations municipales.

Ces caméras permettent de surveiller les environs afin de prévenir les actes de vandalisme et de renforcer la sécurité de tous. Les enregistrements sont strictement utilisés dans le respect des lois en vigueur et uniquement à des fins de sécurité.

Nous tenons à vous rappeler que cette mesure vise à protéger les infrastructures municipales tout en assurant un environnement sécuritaire pour les employés et les citoyens.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

Mars

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un ajustement financier des principaux programmes municipaux
EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Caroline Coulombe et unaniment résolu par les conseillers présents que la Municipalité de Saint-Épiphane :

a) APPUIE la résolution 045-02-2025 de la Municipalité de Sainte-Christine qui demande au gouvernement du Québec d'ajuster le financement des programmes municipaux afin de mieux tenir compte des hausses de coûts et de l'inflation; et

b) MANDATE l'Administration pour que cette résolution puisse être envoyée :

- À la Municipalité de Sainte-Christine en guise d'appui;
- Au Premier ministre du Québec, M. François Legault;
- À la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest;
- Au ministre responsable de la région, Mme Maïté Blanchette Vézina;
- À l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- Aux municipalités locales de la MRC de Rivière-du-Loup pour les inviter à appuyer la démarche.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat d'épandage d'abat-poussière sur les rangs non asphaltés de la Municipalité à l'entreprise Aménagements Lamontagne

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unaniment résolu par les conseillers présents que ce Conseil octroie un contrat de fourniture et d'épandage d'abat-poussière liquide au fournisseur Les Aménagements Lamontagne inc. pour leur prix soumissionné de quarante-cinq sous (0,45 \$) le litre. Il est également résolu que l'Administration soit chargée de la bonne gestion de ce dossier.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat à la firme d'arpenteurs-géomètres AG360 pour un mandat préparatoire à la demande au PAVL qui sera déposée à l'automne concernant une correction à apporter à la courbe au bout du 2e Rang Est

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Pâquerette Thériault et unaniment résolu par les membres présents que la Municipalité de Saint-Épiphane :

a) AUTORISE l'octroi du contrat à la firme AG360, arpenteurs-géomètres, pour l'opération cadastrale de morcellement obligatoire, au montant de trois mille quatre cents dollars (3 400,00 \$) plus les taxes applicables, conformément aux engagements budgétaires adoptés;

b) MANDATE l'Administration à imputer cette dépense aux postes budgétaires appropriés afin qu'elle puisse être remboursée à la Municipalité une fois le projet financé ;

c) AUTORISE, si nécessaire, le piquetage de la nouvelle emprise et/ou la préparation d'un plan descriptif pour la Commission de protection du territoire agricole, sous réserve de l'approbation préalable du conseil municipal.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une réévaluation du financement accordé aux municipalités pour accueillir des enfants à besoins particuliers dans les camps de jours municipaux

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unaniment résolu par les membres présents que la Municipalité de Saint-Épiphane :

- a) APPUIE la demande déposée par la FQM et demande au gouvernement du Québec de réévaluer et bonifier le financement accordé aux municipalités pour l'intégration des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour;
- b) DEMANDE au gouvernement de renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour son volet accompagnement;
- c) RÉCLAME la création d'un comité réunissant les parties concernées (municipalités, organismes spécialisés, ministère de l'Éducation, ministère des Affaires municipales) afin d'examiner les enjeux liés aux camps de jour municipaux et d'adapter les programmes de soutien en conséquence; et
- d) TRANSMETTRE la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation, à l'UMQ, à la FQM, ainsi qu'à toutes les municipalités du Québec, afin de favoriser un mouvement collectif sur cette question.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui à une demande de renouvellement d'une autorisation antérieure de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) pour continuer l'exploitation d'une carrière sablière sur le lot 5 669 263, sis sur le 2e Rang Est

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'appuyer la demande de Monsieur Dickner auprès de la C.P.T.A.Q. pour une autorisation à obtenir dans le but d'exploiter une carrière/sablière sur une partie du lot portant le numéro 5 669 263, du cadastre officiel du Québec.

Avril

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat à ALARME 911 pour la fourniture et l'installation de caméras de sécurité sur le pourtour extérieur du centre communautaire Innergex Viger-Denonville

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents:

- a) D'OCTROYER à Alarmes 911 Rimouski le contrat pour la fourniture et l'installation du système de caméras de sécurité extérieures au centre communautaire Innergex Viger-Denonville, pour un montant total de sept mille sept cent cinquante-sept dollars et trente-sept sous (7 757,37 \$) avant les taxes applicables;
- b) D'AUTORISER la Direction générale à procéder à toutes les démarches administratives nécessaires à l'exécution du contrat, incluant la signature de tout document requis; et
- c) DE CONFIRMER que le financement du projet proviendra du montage budgétaire prévu au PTI 2025-2026-2027 tel qu'adopté, soit à partir des revenus reportés de commandites et du fonds général d'administration.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat pour l'inspection des chaussées dans le cadre de la mise à jour du plan d'intervention des conduites et des chaussées de la Municipalité

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents:

- a) D'OCTROYER le contrat pour la réalisation de l'inspection des chaussées municipales à la firme Groupe Trifide, pour un montant de cinq mille huit cent trente-quatre dollars (5 834,00 \$) avant les taxes applicables, selon la soumission numéro 2025-038 datée du 26 mars 2025;

- b) DE FINANCER cet octroi de contrat avec la subvention approuvée et à venir de l'édition 2024-2028 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ); et
- c) D'AUTORISER la Direction générale à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre du mandat et assurer le suivi administratif auprès du ministère concerné et de la firme Groupe Trifide.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat de réfection de l'asphaltage et de certains éléments de sécurité sur le 1^{er} Rang

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents:

- a) D'OCTROYER le contrat de réfection de l'asphaltage et de certains éléments de sécurité sur le 1^{er} Rang à la firme Groupe Colas inc., pour un montant total de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille soixante-deux dollars et quarante sous (694 987.95 \$) avant les taxes applicables, selon les documents d'appel d'offres publics émis et la recommandation de l'ingénieur de la firme Bouchard Services Conseils;
- b) D'AUTORISER le financement de cette première phase du projet selon le montage financier composé de la subvention du PAVL, d'un recours potentiel à la TECQ 2024-2028, et d'un emprunt municipal à définir selon les conditions de marché et les résultats de l'appel d'offres subséquent; et
- c) D'AUTORISER la Direction générale à signer tout document utile à la mise en œuvre du contrat et à assurer le suivi administratif et technique auprès des intervenants concernés.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat de fourniture de lampadaire solaire intelligent à SOLIDEL et à installer sur le pourtour de la piste cyclable du Parc Desjardins

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Caroline Coulombe et unanimement résolu par les conseillers présents:

- a) D'OCTROYER un contrat à SOLIDEL Canada inc. pour la fourniture et l'installation de lampadaires solaires intelligents sur le pourtour de la piste cyclable du parc Desjardins pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-sept dollars (99 937,00 \$) avant les taxes applicables, selon les modalités figurant à la facture de dépôt numéro 210;
- b) D'AUTORISER le paiement du dépôt initial de 50 % exigé, soit un montant de cinquante-sept mille quatre cent cinquante et un dollars et vingt-neuf sous (57 451,29 \$) avec les taxes applicables, en conformité avec les ententes conclues;
- c) D'INSCRIRE ce projet dans la programmation municipale de la TECQ 2024-2028 selon les étapes administratives prévues et en assurer le suivi;
- d) DE MANDATER la direction générale à poser toutes les actions requises pour assurer la bonne exécution du contrat, incluant les suivis financiers et administratifs nécessaires.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat pour le scellement de fissures en collaboration avec les municipalités de L'Isle-Verte et de Saint-Modeste

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents:

- a) D'OCTROYER le contrat de scellement de fissures sur le territoire de la Municipalité de Saint-Épiphanie à l'entreprise Scellement Fissures Sévigny, pour l'année 2025, selon les prix soumis dans le cadre de l'appel de prix conjoint coordonné par la Municipalité de L'Isle-Verte;
- b) D'AUTORISER la direction générale à prendre toutes les mesures administratives nécessaires pour assurer la coordination et la réalisation des travaux avec les partenaires municipaux;

- c) D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire approprié prévu à cette fin au budget 2025, conformément à la résolution 24.12.332; et
- d) DE S'ASSURER que les travaux réalisés respectent intégralement l'enveloppe budgétaire maximale de 8 000 \$ identifiée pour l'exercice financier 2025.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour le positionnement de la Municipalité concernant les orientations à prendre pour le projet de rénovation à venir de la bibliothèque municipale

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'APPROUVER l'option d'un agrandissement vers l'arrière du bâtiment pour répondre aux besoins présents et futurs de la bibliothèque municipale;
- b) D'ORDONNER à l'Administration de préparer un appel d'offres pour l'octroi d'un mandat professionnel à un architecte afin d'élaborer les plans et devis nécessaires à la réalisation du projet;
- c) DE MANDATER la direction générale à entreprendre les démarches de financement, d'identification des subventions disponibles et de planification des étapes subséquentes;
- d) D'INSCRIRE cette orientation au plan de travail municipal et de transmettre cette décision aux partenaires institutionnels et financiers concernés, le cas échéant.
- e) D'INSÉRER l'idée dans le rapport de transition.

Mai

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour l'envoi de la programmation partielle n°1 des dépenses municipales dans le cadre de l'édition 2024-2028 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Caroline Coulombe et unanimement résolu par les conseillers présents que la Municipalité :

- a) S'ENGAGE à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- b) S'ENGAGE à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- c) APPROUVE le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de cette programmation partielle des travaux numéro 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- d) S'ENGAGE à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;
- e) S'ENGAGE à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme; et
- f) S'ENGAGE à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le positionnement municipal dans le dossier du refinancement du programme RénoRégion

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents de demander au premier ministre du Québec Monsieur François Legault et à sa ministre responsable de l'Habitation, Madame France-Élaine Duranceau :

- a) DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;
- b) DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec; et
- c) DE TRANSMETTRE cette résolution aux personnes suivantes :
 - a. Monsieur François Legault, premier ministre du Québec;
 - b. Madame France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation;
 - c. Monsieur Éric Girard, ministre des Finances;
 - d. Monsieur Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale;
 - e. Madame Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement;
 - f. Madame Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement;
 - g. Madame Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement ;
 - h. Monsieur Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec ;
 - i. Madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata;
 - j. Monsieur Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat à la firme AKIFER pour la mise à jour du puits d'eau municipal codifié P-1 suite à sa réhabilitation en 2024

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER un contrat à la firme Groupe AKIFER INC., pour la réalisation d'une étude préliminaire en vue de la reconstruction du puits P-1 et pour la mise en œuvre d'un programme de gestion de l'aquifère, pour un montant de seize mille trois cent soixante-quinze dollars (16 375,00 \$) avant les taxes applicables (avec possibilité de certains frais additionnels) et selon les modalités énoncées dans l'offre de services datée du 18 décembre 2024;
- b) D'AUTORISER la Direction générale à encadrer le lancement du mandat au moment jugé opportun, selon les ressources disponibles; et
- c) DE FINANCER ce mandat dans le cadre de l'édition 2024-2028 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), en l'inscrivant dans la programmation municipale sous la priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat à PERMALIGNE pour l'application d'une peinture blanche sur toute la surface asphaltée de la patinoire municipale

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER un contrat à la firme PERMALIGNE inc., pour l'application d'une peinture blanche sur

toute la surface asphaltée de la patinoire municipale, pour un montant total de neuf mille huit cent deux dollars et huit cents (9 802,08 \$) avant les taxes applicables, selon les modalités énoncées dans la soumission codifiée CM-25-05-030A;

b) D'AUTORISER le début des travaux dès que les conditions météorologiques le permettront, à compter de la semaine du 5 mai 2025;

c) DE FINANCER cette dépense dans le cadre de l'édition 2024-2028 du Programme TECQ.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour l'octroi d'un contrat à PERMALIGNE pour la confection de lignes de terrains de sports pour la pratique du basketball, du pickleball et du tennis sur la patinoire municipale

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'OCTROYER un contrat à la firme PERMALIGNE inc., pour la confection de lignes sportives destinées à la pratique du basketball, du pickleball et du tennis sur la patinoire municipale, pour un montant total de trois mille cent soixante-seize dollars et vingt-cinq cents (3 176,25 \$) avant les taxes applicables et selon les modalités énoncées dans la soumission codifiée CM-25-05-030B;

b) D'AUTORISER l'exécution des travaux dès que les conditions météorologiques le permettront, à compter de la semaine du 5 mai 2025; et

c) DE FINANCER cette dépense dans le cadre de l'édition 2024-2028 du Programme TECQ.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour l'octroi d'un contrat à la firme BOUCHARD SERVICES CONSEIL pour la surveillance du chantier de pavage du 1^{er} Rang

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'OCTROYER un contrat à la firme BOUCHARD SERVICES CONSEIL, pour la surveillance partielle du chantier de pavage du 1er Rang, pour un montant total de neuf mille cent cinq dollars (9 105,00 \$) avant les taxes applicables, selon les modalités de l'offre présentée dans la pièce codifiée CM-25-05-031A;

b) D'AUTORISER le lancement du mandat dès le début des travaux par l'entrepreneur Groupe Colas inc.; et

c) DE FINANCER ce mandat dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), avec complément au besoin par la TECQ 2024-2028.

DEMANDE D'AUTORISATION - Pour l'octroi d'un contrat à la firme BOUCHARD SERVICES CONSEIL pour la surveillance du chantier de réfection et de pavage de la rue Deschênes

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'OCTROYER un contrat à la firme BOUCHARD SERVICES CONSEIL, pour la surveillance complète du chantier de réfection et de pavage de la rue Deschênes, pour un montant total de cinquante-deux mille quinze dollars (52 015,00 \$) avant les taxes applicables, selon les modalités de l'offre présentée dans la pièce codifiée CM-25-05-031B;

b) D'AUTORISER la Direction générale à enclencher le mandat dès l'adjudication du contrat d'exécution des travaux par voie d'appel d'offres; et

c) DE FINANCER cette dépense dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), avec complément possible via la TECQ 2024-2028.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un octroi de contrat à Construction Paul Thériault & Fils inc. pour la fourniture et l'installation de portes automatiques au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER un contrat à Construction Paul Thériault & Fils inc., pour la fourniture et l'installation de quatre (4) opérateurs de portes automatiques au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville et aux bureaux municipaux, pour un montant total de dix-neuf mille deux cent cinquante dollars (19 250,00 \$) avant les taxes applicables, selon les modalités énoncées dans la soumission codifiée CM-25-05-028;
- b) D'AUTORISER le début des travaux selon les modalités convenues entre les parties et selon la disponibilité de l'entrepreneur et des sous-traitants concernés;
- c) DE FINANCER ce projet à même la subvention obtenue dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, bonifiée d'un montant de 2 500 \$ provenant du surplus accumulé non affecté, comme prévu par la résolution 24.09.218.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la démolition d'un bâtiment au 540, 1^{er} Rang

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) DE CONFIRMER la décision du Comité sur la démolition d'autoriser la démolition du bâtiment situé au 540, 1^{er} Rang, en tenant compte des recommandations favorables du CCU et de la conformité du dossier avec les exigences du règlement 405-23;
- b) DE MANDATER la Direction générale pour transmettre un avis d'intention de démolition au ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'à la MRC de Rivière-du-Loup, conformément aux exigences du Projet de loi 69;
- c) DE S'ASSURER que les travaux de démolition respectent les conditions prévues au règlement municipal sur la démolition, incluant l'usage projeté du sol dégagé à des fins agricoles; et
- d) D'AFFICHER cette décision conformément aux procédures prévues et de prévoir les délais pour tout appel ou opposition, s'il y a lieu.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC LE 23 JUIN

Venez célébrer avec nous au centre communautaire. Voici le programme de la soirée:

- 18 h - Souper traditionnel
- 18 h - Dessin et coloriage
- 19 h - Hommage drapeau
- 19 h 15 - Discours patriotique
- 19 h 30 - La criée (apportez vos dons)
- 20 h - Musique traditionnelle avec le groupe Far West
- 21 h - Feu de joie

Tous les profits de cet événement seront redistribués dans notre milieu, alors venez encourager nos organismes locaux!

Fête nationale du Québec

Menu

- Soupe
- Cipaille
- Salade de chou
- Dessert

Prix

- 0 à 5 ans : gratuit
- 6 à 12 ans : 8 \$
- 13 ans et plus : 20 \$

CORRIDOR SCOLAIRE À SAINT-ÉPIPHANE : TOUS ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ DE NOS

ENFANTS

Tous les matins, midis et après-midis, plusieurs enfants de Saint-Épiphane se rendent à l'école à pied, à vélo ou en trottinette. Plusieurs traversent le corridor scolaire mis en place autour de l'école primaire. Ce corridor est un espace partagé, un lieu de vigilance et de respect, où la sécurité des plus jeunes doit être notre priorité collective.

Ce rappel s'adresse à toute notre communauté : parents, automobilistes, piétons, voisins de l'école... Merci de prendre le temps de le lire, de le partager et, surtout, de le mettre en pratique.

Automobilistes : ralentir, c'est protéger

- Respectez la limite de vitesse en vigueur dans le corridor scolaire.
- Redoublez de vigilance à l'approche de l'école, particulièrement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
- Ne stationnez jamais dans les zones interdites, près des passages piétons ou dans les débarcadères scolaires.
- Lorsqu'un autobus scolaire a les feux rouges clignotants, l'arrêt est obligatoire – dans les deux directions.

Parents : réviser les consignes avec votre enfant

Prenez quelques minutes pour revoir les règles de base avec votre jeune, surtout s'il se rend à l'école par ses propres moyens :

- Marcher sur le trottoir (ou à défaut, en bordure, du côté opposé à la circulation).
- Traverser uniquement aux endroits sécurisés, même si cela implique un détour.
- Faire contact visuel avec les conducteurs avant de traverser.
- Retirer les écouteurs et rester attentif aux bruits et à l'environnement.
- Porter des vêtements voyants, surtout par temps nuageux ou sombre.
- À vélo, porter le casque et respecter les règles de sécurité routière.

Enfants : tu es capable, mais reste prudent(e)

- Prends ton temps : il vaut mieux arriver un peu plus tard qu'être en danger.
- Sois toujours attentif/attentive à ce qui se passe autour de toi.
- Évite de courir dans la rue, même si tu es pressé(e) ou excité(e).
- Ne traverse jamais entre deux voitures stationnées.
- Si quelque chose t'inquiète, va voir un adulte de confiance.



Résumé - Les 5 règles d'or pour un déplacement sécuritaire

Automobilistes	Parents	Enfants
Ralentir et redoubler de prudence	Revoir les consignes avec son enfant	Traverser seulement aux endroits désignés
Ne jamais dépasser un autobus	Vérifier les vêtements et la visibilité	Retirer les écouteurs
Respecter les zones interdites	Encourager la vigilance	Rester attentif à l'environnement
Faire preuve de patience	Montrer l'exemple	Ne pas courir ni se précipiter
Penser à la sécurité de tous	Discuter régulièrement des trajets	Demander de l'aide si besoin

Un seul accident, c'est un accident de trop.

Notre **corridor scolaire est un effort collectif**. Il reflète l'attention que nous portons à nos enfants et à leur bien-être. Merci à chaque citoyenne et citoyen de faire sa part, jour après jour.

LE BÉNÉVOLAT : TOUJOURS AU CŒUR DE NOTRE COMMUNAUTÉ

En 1986, Le Saint-Laurent l'Écho décrivait Saint-Épiphane comme une « ruche d'abeilles en pleine activité ». Ce dynamisme, on le devait déjà à l'époque à l'engagement des bénévoles. Près de 40 ans plus tard, notre communauté continue de se distinguer par sa solidarité... mais certains signaux nous rappellent qu'il est temps de passer le flambeau.

Aujourd'hui, plusieurs organismes animent la vie de notre municipalité : le jardin collectif, le Club Optimiste, la Corpo Épiphanoise de développement, le comité de la bibliothèque, le comité des loisirs (actuellement en pause faute de bénévoles), le comité des paniers de Noël et le Cercle des fermières. Tous ont besoin de soutien pour continuer leur mission.

Dans plusieurs de ces groupes, les bénévoles sont présents depuis longtemps et leur relève tarde à arriver. Sans un renouvellement graduel, certains organismes pourraient devoir ralentir ou cesser leurs activités dans les prochaines années. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les générations, particulièrement aux jeunes adultes et aux nouvelles familles : votre implication est précieuse.

Et s'impliquer ne veut pas dire s'engager à l'année! Il est tout à fait possible de donner un coup de main pour un seul événement ou de participer à un projet ponctuel. Chacun peut contribuer selon ses disponibilités et ses intérêts.

👉 Pour plus d'information ou pour offrir votre aide, contactez le Service des sports, de la culture et de la vie communautaire au bureau municipal. On vous orientera vers l'organisme qui vous convient.

Ensemble, gardons notre village actif, chaleureux et solidaire!



ARTICLE LE SAINT-LAURENT-L'ÉCHO - MARDI 22 AVRIL 1986

22 — LE SAINT-LAURENT-L'ÉCHO — Mardi 22 avril 1986

COUP D'OEIL SUR ST-ÉPIPHANE

Un village bourdonnant d'activités

Avec une population de 1 057 habitants, Saint-Épiphane en surprend plusieurs, par son implication à des clubs sociaux et humanitaires, qui surveillent de près ou de loin, le bien-être de ses citoyens.

par Yves Bolduc

Possédant une moyenne d'âge de 35 ans et 10,14% de retraités, Saint-Épiphane se distingue bien des villages du KRT.

Du point de vue économique, deux scieries et l'industrie laitière occupant 42% des résidents de cette municipalité; 30% de la population travaillent à Rivière-du-Loup, alors que les autres se sont trouvés un emploi à l'extérieur.

Mais du côté social, les gens de ce coin de pays auraient certes de bonnes raisons de souffrir d'insomnie. Avec à leur tête le curé de la paroisse, M. l'abbé Jean-Guy Roy, reçu de l'Ordre du Canada en 1980, les épiphanois participent à plusieurs activités et groupements, dont la salle de quilles, qui clôturera ses activités avec le party "fin de saison" le 3 mai prochain, le Club Optimiste, le Club de l'Âge d'Or, le comité d'école, le comité des citoyens, la garde paroissiale, le comité de pastorale, les jeunes volontaires, le centre d'action-bénévoles, la Maison des Jeunes, le Cercle des Fermières et plusieurs autres sont également de la liste. Dans un avenir rapproché, Saint-

Épiphane compte mettre sur pied un cercle de l'A.F.E.A.S. pour les femmes qui ne trouvent pas ce qu'elles veulent dans le Cercle des Fermières.

"C'est un curé pas mal le fun, mentionne Lucie April, secrétaire-trésorière de la municipalité. Il participe beaucoup au progrès du village."

N'ayant aucun problème financier d'importance majeure, la corporation municipale de la paroisse de Saint-Épiphane comté de Rivière-du-Loup, maintient une taxe foncière de 0,71\$ depuis 1980. "La taxe foncière n'a pas été haussée depuis cinq ans. Le maire en place avait accumulé des surplus qui nous ont permis de garder la taxe à un taux sta-

ble", ajoute Lucie April.

Administrée par un conseil municipal formé d'un maire et de six conseillers qui sont: Robert Chouinard (maire), Jean-Paul Tardif, Laurier Michaud, Noëlla Lebel, Daniel Thériault, Charline Bélanger et le nouveau conseiller Hervé Dubé, nouveau parce que les autres administrateurs municipaux sont en poste depuis 7 ans, ils se réunissent une fois par mois, et quelques fois en séance spéciale pour étudier les différents dossiers du village.

Ceux-ci sont l'achat de l'équipement des loisirs, l'augmentation des budgets pour les loisirs, sans hausser les taxes municipales, l'amélioration des équipements municipaux, la location des

nouveaux HLM situés derrière l'édifice municipal et l'acquisition d'un nouveau camion à incendie.

De façon générale, Saint-Épiphane est un petit village pas plus bruyant que les autres, mais qui fonctionne autant qu'une ruche en pleine activité.



"S'unir pour prospérer", les armoiries de Saint-Épiphane. (PHOTO: YVES BOLDUC)



Vue aérienne de la municipalité de Saint-Épiphane, un lieu facilement comparable à une ruche d'abeilles en pleine activité.

(PHOTO: JEAN-GUY ROY)



Station Service Gulf
Saint-Épiphane
Garage Roger Gagnon

Réparations générales - Estimation gratuite
Peinture - Débrosselage - Remorquage

242, Viger, St-Epiphane

862-36

Ouvert de 8h à 21h. du lundi au vendredi
dimanche 10 à 18h



Caisse Populaire
de Saint-Épiphane

Philippe Caron, président
Alain Leclerc, directeur

190, rue Viger, Saint-Epiphane
862-4562

VOIRIE

L'ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS ET DES FOSSÉS : POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Avec l'arrivée des beaux jours, le Service de la voirie est à pied d'œuvre pour entretenir les bords de routes et les fossés dans notre municipalité. Ces petits travaux qu'on remarque à peine sont en réalité très importants pour notre sécurité et notre environnement.

À quoi ça sert, les fossés et les accotements?

Les fossés, ce sont ces petits creux au bord des routes qui permettent à l'eau de pluie de s'écouler correctement. Quand ils sont bouchés ou envahis par la végétation, l'eau peut déborder, abîmer les routes ou même inonder certains endroits.

Les accotements, c'est ce qu'on appelle les bords de route. Quand ils sont bien entretenus, ils améliorent la visibilité, évitent que la végétation déborde sur la chaussée et rendent la circulation plus sûre pour tout le monde : voitures, vélos, piétons...

Saviez-vous que vous êtes responsable de vos entrées privées et que vous devez en faire l'entretien (les ponceaux de vos entrées privées vous appartiennent, donc vous devez les entretenir)? De plus, l'emprise de la rue appartient à la municipalité. Alors, évitez d'y faire de l'aménagement ou autre!

Un travail d'équipe entre habitants et Service de la voirie

La municipalité intervient sur les chemins et routes qui appartiennent à tous. Mais chacun a aussi sa part à faire : si vous avez un terrain qui borde une route ou un fossé, vous êtes responsable de son entretien.

Cela veut dire, par exemple :

- Tailler les haies pour qu'elles ne gênent pas la route ou les passages
- Nettoyer les fossés en bord de votre propriété pour que l'eau s'écoule bien
- Débroussailler les abords pour limiter les risques d'incendie ou d'invasion de mauvaises herbes

Ce que fait le Service de la voirie

De son côté, le Service de la voirie s'occupe :

- de couper la végétation le long des routes du village
- de curer (nettoyer) les fossés les plus encombrés
- de vérifier que l'eau s'écoule bien un peu partout

Ces interventions sont programmées en fonction des saisons et des besoins repérés sur le terrain.

Ensemble, prenons soin de nos routes

Une municipalité propre, sûre et agréable à traverser, c'est l'affaire de tous. Merci à chacun de participer à cet effort collectif en entretenant les abords de votre propriété. Et si vous voyez un problème sur la voirie, n'hésitez pas à le signaler au poste 280!



Eric Albert

Directeur des travaux publics
418 862-0052, poste 280
voirie@saint-epiphane.ca



URBANISME

Volume élevé de demandes de permis – Prévoyez vos démarches!

Avec l'arrivée du beau temps, la Municipalité de Saint-Épiphané reçoit un très grand nombre de demandes de permis. Pour que nous puissions bien vous servir et éviter les délais inutiles, voici quelques rappels importants:

- Faites votre demande en ligne, que ce soit pour un permis ou pour prendre rendez-vous, en visitant notre site Web sous l'onglet Espace citoyen.
- Préparez tous les documents nécessaires à l'avance : plans, descriptions, formulaires ou autres pièces exigées.
- Planifiez vos travaux en conséquence, puisque la municipalité dispose d'un délai de 45 jours pour analyser et délivrer un permis lorsque tous les documents et renseignements demandés ont été fournis.
- Un permis est valide lorsqu'il est signé par le demandeur et payé.

Nous vous encourageons à éviter les demandes de dernière minute, car cela pourrait retarder vos projets. Merci pour votre collaboration et votre compréhension!

Jeux quizz : Est-ce que j'ai besoin d'un permis?

Type de travaux	Besoin d'un permis?
Installation d'une thermopompe	Oui
Changement d'une fenêtre	Oui
Peinture extérieure	Non
Peinture intérieure	Non
Changement du bardeau de toiture	Oui
Installation d'une piscine	Oui
Changement du revêtement de plancher	Oui

FAITES VOS DEMANDES DE PERMIS ET PRENEZ
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB



Fannie Rondou
Inspectrice en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Épiphané
418 862-0052, poste 220



SERVICE INCENDIE

NUMÉROS CIVIQUES VISIBLES : UN PETIT GESTE QUI FAIT UNE GRANDE DIFFÉRENCE

Lorsque survient une urgence, chaque seconde compte. Pour les pompiers et premiers répondants, trouver rapidement la bonne adresse est essentiel. Mais encore faut-il que le numéro civique soit bien visible!

🚚 Une réalité différente entre le village et les rangs

Dans les rangs, la majorité des propriétés sont équipées de pancartes normalisées installées en bord de route. Celles-ci ont été mises en place spécifiquement pour faciliter le travail des services d'urgence, et c'est une excellente chose!

Dans le village, par contre, plusieurs maisons n'ont pas de numéro civique visible de la rue, ou ceux-ci sont trop petits, effacés, ou parfois cachés par des plantes, des décorations ou la neige. Cela peut ralentir les interventions en cas de feu, d'accident ou de problème médical.

📌 Nos conseils pour un numéro efficace

Pour aider les pompiers à intervenir rapidement, assurez-vous que votre numéro :

- Est bien visible de la rue, peu importe l'heure ou la saison.
- Est écrit en chiffres assez gros et avec un bon contraste (chiffres foncés sur fond pâle ou vice-versa).
- N'est pas caché par des branches, des objets décoratifs ou la neige.
- Est éclairé ou réfléchissant, pour être vu de nuit.

Même si votre maison est proche de la rue, un numéro clair à l'entrée, ou sur la façade avant, peut faire gagner un temps précieux.

👤 Ensemble, on se protège mieux

Nous invitons tous les citoyens du village à vérifier leur affichage civique. Un petit effort qui pourrait faire une grande différence si une urgence survenait chez vous... ou chez un voisin.

PERMIS DE BRÛLAGE ET FEUX EXTÉRIEURS

Savez-vous qu'il est obligatoire et ce, tout au long de l'année, de faire la demande d'un permis de feu extérieur avant d'effectuer un feu d'abattis notamment pour éliminer les branches ou un feu de camp pour égayer un pique-nique ou une fête? Le foyer extérieur muni d'un pare-étincelles est le seul feu extérieur n'ayant pas besoin de permis.

Pour faire une demande, vous devez contacter M. Marc Tremblay à la MRC de Rivière-du-Loup soit par téléphone au 418-867-2485 poste 249 ou par courriel preventionincendie@mrcrdl.quebec.



AQUEDUC ET ÉGOUTS

NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ÉCONOMISER

L'eau potable est une ressource précieuse, et sa gestion représente un enjeu majeur pour notre municipalité. Afin d'assurer un approvisionnement durable tout en appliquant une tarification plus équitable, une nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur progressivement d'ici 2031. Dès maintenant, nous souhaitons vous informer et vous accompagner dans cette transition.

Pourquoi une nouvelle tarification?

Actuellement, tous les citoyens paient un montant fixe incluant une allocation d'eau annuelle. Lorsqu'une résidence dépasse le volume alloué de **182 m³**, une facturation est déjà appliquée pour le surplus. **À partir de 2026**, le tarif pour l'eau excédentaire sera ajusté progressivement jusqu'en 2031, afin de mieux refléter le coût réel de production et d'encourager une utilisation responsable de cette ressource essentielle.

Cette évolution permettra :

- ✓ De répartir les coûts de manière plus équitable selon la consommation réelle.
- ✓ D'assurer la pérennité de notre réseau d'aqueduc.
- ✓ De préserver notre ressource en incitant à une utilisation plus responsable.

Comment cela fonctionne-t-il?

- Le volume d'eau de base reste inclus dans le tarif annuel (182 m³ en 2025).
- Les surplus continueront d'être facturés, mais leur coût augmentera graduellement d'ici 2031.
- Les compteurs d'eau intelligents permettront un suivi précis et une détection rapide des fuites, évitant ainsi des pertes inutiles et des coûts imprévus.

Votre consommation d'eau : êtes-vous dans la moyenne?

À Saint-Épiphane, la consommation moyenne est d'environ 125 litres par personne par jour. Voici quelques repères pour mieux comprendre comment l'eau est utilisée au quotidien :

Dans la salle de bain

-  Une douche de 5 minutes utilise entre 40 et 60 litres d'eau (jusqu'à 100 litres pour une douche plus longue).
-  Une toilette standard consomme 6 à 12 litres par chasse, tandis qu'un modèle à faible débit utilise environ 4 litres.
-  Un bain complet peut nécessiter entre 150 et 200 litres d'eau.

Dans la cuisine

-  Un lave-vaisselle récent consomme environ 12 litres par cycle, contre 30 à 40 litres pour un lavage à la main avec l'eau qui coule.
-  Faire couler l'eau pendant 1 minute gaspille environ 10 à 12 litres, alors qu'utiliser un contenant pour le lavage des fruits et légumes réduit cette consommation.

À l'extérieur

-  Arroser une pelouse pendant 1 heure peut utiliser entre 500 et 1000 litres d'eau.
-  Laver une voiture avec un boyau d'arrosage consomme 400 litres, mais seulement 50 litres avec un seau et une éponge.

-  Remplir une piscine hors terre de 4 mètres de diamètre nécessite environ **10 000 litres d'eau**.

En surveillant sa consommation et en adoptant des gestes simples, il est possible de réduire son utilisation d'eau et d'éviter des frais supplémentaires.

Un projet lié au remplacement des compteurs

Le passage à cette nouvelle tarification s'accompagne du remplacement des compteurs d'eau résidentiels. Ceux-ci permettront d'obtenir une lecture automatisée et précise de votre consommation. Vous avez jusqu'au 30 juin 2025 pour vous procurer et faire installer votre compteur.

Des outils pour vous aider

Nous souhaitons accompagner les citoyens dans cette transition. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition :

- Une FAQ interactif disponible sur notre site Web pour répondre à toutes vos questions.
- Des conseils pratiques pour réduire votre consommation d'eau et éviter des frais supplémentaires.
- Un suivi de votre consommation grâce aux nouveaux compteurs, permettant d'identifier toute anomalie rapidement.

Besoin d'informations?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Service du réseau d'aqueduc au 418-862-0052 poste 270 ou par courriel à aqueduc@saint-epiphane.ca.

En adoptant de bonnes habitudes dès maintenant, nous pouvons tous contribuer à préserver notre eau potable et à mieux gérer cette ressource essentielle!

Balayez notre code QR pour la FAQ



Service des réseaux d'aqueduc et égouts
418 862-0052, poste 270
aqueduc@saint-epiphane.ca



DATE DES PROCHAINES COLLECTES

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
					3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Légende:  Déchets
 Matières recyclables

 Déchets et matières organiques
 Matières recyclables et matières organiques

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

NOUVELLE VIE POUR NOTRE PATINOIRE CET ÉTÉ!

Bonne nouvelle! La patinoire a été entièrement peinte pour l'été. Une belle couche de peinture blanche a été appliquée, et pour la première fois, des lignes de jeu ont été tracées pour délimiter des terrains de basket-ball, de tennis et de pickleball.

Le filet de tennis a été installé dernièrement. L'accès est gratuit et ouvert à tous. N'oubliez pas d'apporter votre raquette et vos balles .

Un nouveau bac de rangement extérieur est maintenant installé près de la patinoire. Il est rempli de matériel sportif que vous pouvez utiliser en tout temps pour profiter des terrains aménagés sur la surface! À l'intérieur, il y a : 2 filets de pickleball portatifs, 8 raquettes de pickleball, 16 balles de pickleball, 4 raquettes de tennis et 3 balles de tennis. Le principe est simple : Prenez. Jouez. Rapportez.

Ce service est offert pour le plaisir de tous, alors on compte sur votre respect du matériel et des lieux. Et petit rappel amical : souriez, vous êtes filmés!

D'ici peu, de nouveaux paniers de basket-ball seront installés,.

Nous vous rappelons qu'il est important de partager cet espace entre tous ceux et celles qui souhaitent l'utiliser. Le respect et la collaboration sont les clés pour que chacun en profite au maximum.

 Petit conseil : la surface blanche peut éblouir un peu en plein soleil... Pensez à vos lunettes de soleil!

Bon été sportif à tous!



RETOUR DES ACTIVITÉS AU MANOIR

Les activités reprennent au Manoir dès septembre !

Bonne nouvelle pour nos résidents et les membres de la communauté : les activités au Manoir reprendront dès le mois de septembre 2025 !

Au programme, le retour attendu de ViActive pour garder la forme en douceur, nos traditionnels bingo pour des moments de plaisir et de camaraderie... et peut-être même quelques nouveautés à venir !



Restez à l'affût des détails dans nos prochaines communications. En attendant, préparez-vous à vous retrouver, bouger et vous amuser ensemble au Manoir !

ESCOUADE LI-COOL

Tu as entre 11 et 17 ans, tu aimes les enfants, les livres et l'animation ? Rejoins l'Escouade LI-Cool !

La bibliothèque municipale est à la recherche de jeunes âgés de 11 à 17 ans pour faire partie de l'Escouade LI-Cool, un groupe d'adolescents qui animent des lectures de contes pour les tout-petits.

Si tu as envie de partager ta passion pour les histoires, de faire sourire les enfants et de vivre une belle expérience d'engagement communautaire, cette opportunité est pour toi !

☛ Une formation sera offerte aux participants pour les préparer à animer les séances de lecture avec confiance et plaisir.

Fais une différence dans ta communauté, un conte à la fois !

☛ Inscriptions sur QIDIGO



COMMANDITAIRES CAMP DE JOUR 2025

Nous aimerions remercier toutes les entreprises qui ont fait une commandite pour le camp de jour municipal! Grâce à vous, les enfants inscrits pourront faire au moins 2 sorties pendant l'été, avoir des ateliers sur les arts de la scène à toutes les semaines en plus de faire plusieurs autres activités spéciales au camp de jour!

Voici les activités spéciales et sorties que les enfants pourront faire cet été:

Visite des pompiers

Visite des policiers

Sortie à déterminer (à dévoiler sous peu)

Une journée olympiades

Sortie au Camp Vive la Joie pour la coupe des TDJ

Activité spéciale (à dévoiler sous peu)

Scène'Art

Club de lecture TD

Activités science en folies

Et plusieurs autres!



Optimistes
FRANCOPHONES CANADIENS



Berger

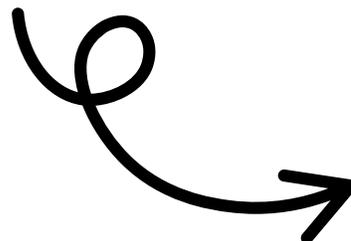
Où grandit la vie

**Club Optimiste
de St-Épiphane**

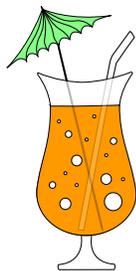


CAMP DE JOUR 2025

Vous avez inscrit votre enfant au camp de jour pour l'été 2025? Rejoignez ce groupe Facebook pour recevoir toutes les informations importantes.



ÉQUIPE D'ANIMATION - CAMP DE JOUR 2025



Orangeade

Technicienne du Service des sports,
de la culture et de la vie
communautaire



Tornade

Animatrice-responsable
4-6 ans



Clochette

Animatrice
7-9 ans



Jo-Pelouse

Animateur
6-7 ans



Snoopy

Animatrice
9-11 ans



BIBLIOTHÈQUE

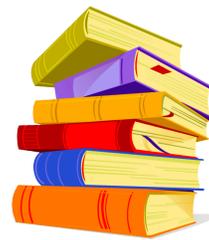
Heures d'ouverture:

Mardi: 14 h à 16 h

Mardi: 19 h à 20 h 30

Samedi: 9 h à 11 h

Si vous avez des livres en bon état, apportez-les à la bibliothèque ou au bureau municipal sur les heures d'ouverture. Les bénévoles feront le tri et nous pourrions certainement ajouter plusieurs nouveaux titres à notre collection locale!



N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales par courriel au biblio-epiphane@crsbp.net si nous n'avons pas le livre que vous désirez sur nos tablettes. **Nous vous demandons de bien vouloir prendre soin des livres que vous empruntez; certains livres neufs reviennent en piteux état à la bibliothèque...**

Nous vous demandons également de rapporter vos livres à la bibliothèque afin que nous puissions les remettre sur les tablettes et qu'ils soient disponibles pour l'ensemble de nos usagers.

EXPOSITIONS RÉSEAU BIBLIO

27 mai au 11 septembre : L'alimentation

Pour tous ceux et celles qui se préoccupent de bien manger afin de mieux vivre, voici des livres intéressants sur l'hypoglycémie, l'alimentation des tout-petits, la cuisine pour diabétiques, le pouvoir des aliments, la cuisine végétarienne, etc.

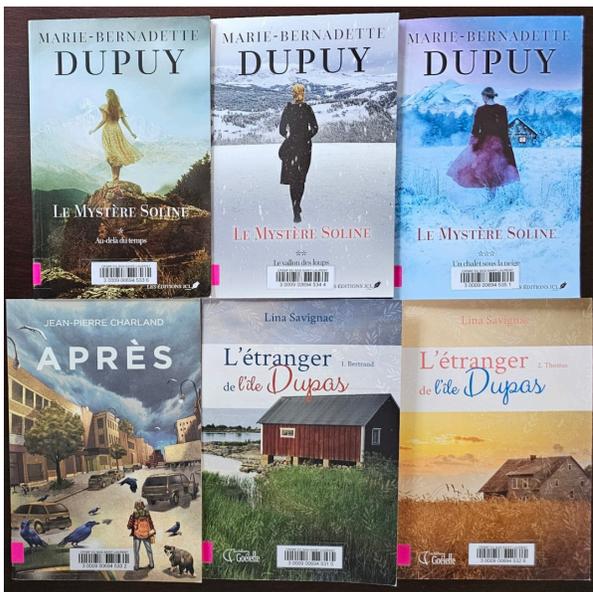


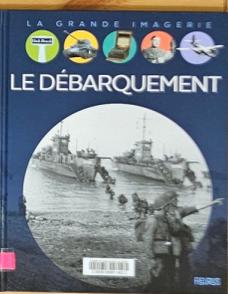
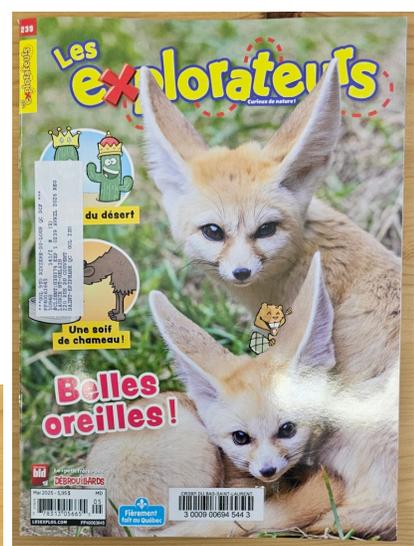
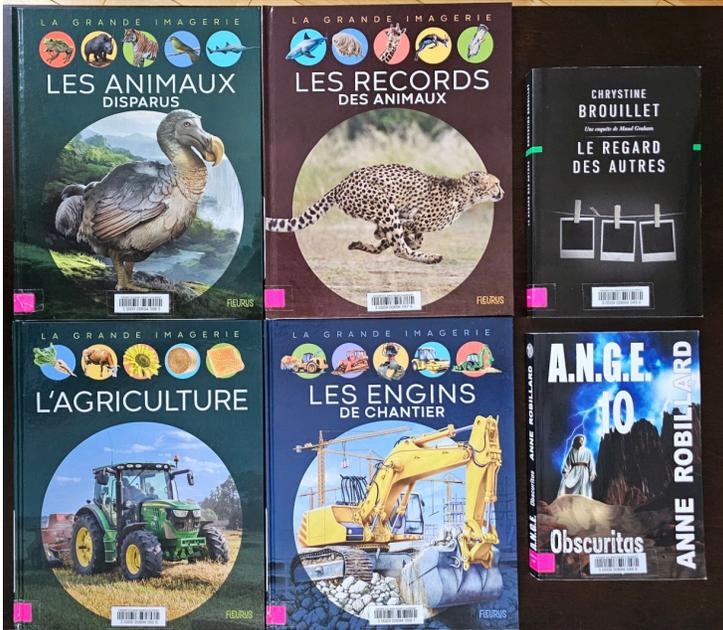
RECONNAISSANCE POUR 5 ANS D'ENGAGEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

Lors de l'assemblée générale annuelle du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) qui avait lieu le samedi 31 mai dernier, François Larouche a reçu une reconnaissance pour ses 5 années de dévouement à titre de responsable de la bibliothèque de Saint-Épiphane.

Nous tenons à le remercier sincèrement pour son implication remarquable. Toujours présent, il ne compte pas ses heures pour faire vivre notre bibliothèque et la rendre accueillante pour tous. Bravo et merci pour ton engagement!

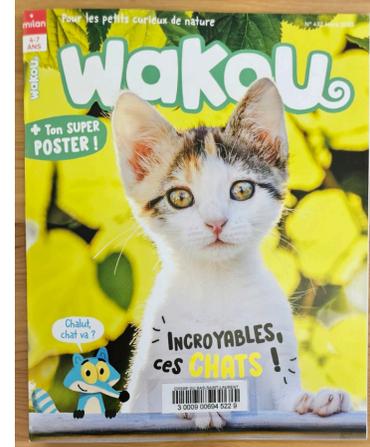
NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE







Bonne lecture!



UNE BELLE NOUVELLE POUR NOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Nous sommes heureux d'annoncer l'obtention d'une commandite de 500 \$ accordée par madame Maité Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent. Ce montant servira à enrichir la collection de livres de notre bibliothèque municipale.

Cette aide financière permettra l'achat de nouveaux ouvrages d'auteurs québécois et canadiens, destinés à tous les groupes d'âge. C'est une excellente nouvelle pour notre communauté, qui pourra bénéficier d'un plus grand choix de lectures diversifiées et de qualité.

Un grand merci à madame Blanchette Vézina pour son soutien à notre milieu rural et à la culture locale !

URGENCES



Nous vous rappelons qu'en **cas d'urgence vous devez faire le 9-1-1; vous ne devez pas appeler les élus ou la Mairesse lorsqu'une situation d'urgence survient.** Pour rejoindre le Service de la voirie, vous pouvez le faire sur les heures d'ouverture du bureau au **418-862-0052 poste 280.** Le numéro du **cellulaire d'urgence de la voirie est le 418-714-4523** et celui pour le **réseau d'aqueduc et d'égouts est le 418-894-4653.** Comme le réseau cellulaire est moins bon dans le secteur du village, si vous n'avez pas de réponse sur les cellulaires d'urgence, veuillez laisser un message ou essayer de rappeler 5 minutes plus tard. Nous vous demandons de ne pas contacter les employés à leur domicile afin de respecter leur vie privée. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.



PROJET DE...

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION



CE PETIT DÉPLIANT DE CONSEILS VOUS ACCOMPAGNE AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE PROJET POUR :

- DES CHOIX JUDICIEUX VERS DES RÉNOVATIONS DURABLES;
- ÉVITER LE GASPILLAGE SOUVENT COÛTEUX;
- DES SOLUTIONS LOCALES AFIN DE VALORISER VOS DÉBRIS.

LE TOUT ACCOMPAGNÉ D'UNE BELLE LISTE DE CONTRÔLE POUR NE RIEN OUBLIER!

Récupérez cet encart :

- Lors de l'obtention de votre permis
- Auprès de votre inspecteur.trice
- Sur le site de co-eco.org/documentation



Le Carrefour d'Initiatives Populaire en cueillette pour la 5e année!

L'initiative de récolte des surplus en champs et en verger, aussi appelé glanage, sera de retour encore cette année. L'Escouade AlimenTerre a permis de récolter 4,2 tonnes de fruits et légumes frais lors de la saison 2024. Pommes de terre, carottes et pommes sont parmi les variétés les plus récoltées, mais nous avons la chance d'avoir aussi accès à des productions de camerises, framboises, raisins, poires, sureau, haricots, tomates et betteraves!

Qui sait ce que nous réservera 2025!

Concrètement, une escouade c'est un groupe de cueilleurs.euses bénévoles coordonné par un.e employé.e du Carrefour d'Initiatives Populaires qui se déplace dans la MRC de Rivière-du-Loup pour récolter les surplus en champs et dans les vergers.

Cette initiative soutenue par l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Rivière-du-Loup, Cosmoss MRC de Rivière-du-Loup et Créneau Tourbe & Substrats/ Association des producteurs de tourbe horticole du Québec, permet :

- ✓ d'augmenter notre consommation d'aliments locaux
- ✓ de diminuer le gaspillage au champ ou dans les vergers
- ✓ de donner un coup de main à nos producteurs en période de pointe
- ✓ de partager dans la communauté, entre autres à travers les dépannages d'urgence, le comptoir de récupération du Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup et les frigos partagés de la MRC.
- ✓ de participer à une activité utile en plein air

Quand? À la demande, de juin à novembre, généralement 24h à 48h d'avance.

Vous avez le goût d'être bénévole en 2025?

Le formulaire d'inscription à la liste de bénévoles est en ligne sur la page FB de l'Escouade AlimenTerre. **Adolescents bienvenus!** Ils repartent avec leur part ! Vous choisissez les cueillette et moments où vous êtes disponibles, ½ journée à la fois. Vous êtes un producteur ou un propriétaire qui pense avoir besoin de nos services pour éviter les pertes? Il suffit de nous contacter et nous prendrons entente selon les besoins du moment.

Tout le monde est gagnant :

1/3 est remis au producteur, 1/3 est remis au cueilleur, 1/3 est remis à l'organisme



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup

NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT

Pour informations : Chantal Parenteau
Coordonnatrice en sécurité alimentaire
418 867-5735 poste 225
Projets@cipriviereduloup.com



Bien trier

CE N'EST PAS COMPLIQUÉ



MIEUX RÉCUPÉRER POUR BIEN RECYCLER

Faisons ensemble la différence pour notre environnement!

Faites-vous vraiment le bon tri?

Un récent examen aléatoire des bacs de recyclage de la communauté a révélé que trop de matières sont mal triées. Un petit effort peut faire une grande différence! Bien trier protège l'environnement, réduit les coûts municipaux et évite des hausses inutiles de taxes.

 Un bon tri, c'est simple et essentiel! Chaque erreur compromet le recyclage et coûte plus cher à toute la communauté. Prenez quelques secondes pour bien trier, éduquer votre famille et ainsi maximiser l'impact de votre geste!

Trucs et astuces au verso



FAITES PARTIE DU MOUVEMENT VOUS AUSSI!

Besoin d'aide ou d'informations:

Bureau municipal:

220, rue du Couvent
Saint-Épiphanie (QC) G0L 2X0

Téléphone: 418-862-0052

Courriel: reception@saint-epiphane.ca



WWW.SAINT-EPIPHANE.CA

Que doit-on mettre dans le bac de récupération?

Posez-vous ces deux questions simples :

Est-ce que c'était déjà accepté dans le bac avant 2025?

Est-ce que c'est un contenant, un emballage ou un imprimé?

Si vous répondez OUI à l'une de ces deux questions, c'est recyclable!

Voici comment les identifier :

Contenants :



Objets, souvent munis d'un bouchon ou d'un couvercle, conçus pour contenir des substances. Exemples : bouteilles de shampoing, contenants de crème sure.

Emballages :



Matériaux servant à protéger ou transporter des produits. Exemples : boîtes à œufs, sacs en papier, boîtes en carton.

Imprimés :



Papiers portant des textes ou des images. Exemples : journaux, magazines, enveloppes.

Besoin d'astuces pour mieux trier?

Consultez le site Bac Impact pour des conseils pratiques et des informations claires sur le recyclage.

 Trouvez rapidement dans quel bac mettre vos matières!

L'application gratuite Ça va où? de RECYC-QUÉBEC vous aide à savoir où déposer vos matières résiduelles grâce à une base de données de plus de 800 articles et un service de géolocalisation.

Téléchargez-la sur le Play Store, App Store ou consultez la version Web.

 Balayez les codes QR ci-dessous pour en savoir plus!



Application
Ça va où -
Play Store

Application
Ça va où -
App Store



Bac Impact, la référence en tri au
Québec : pour mieux recycler !



ATTENTION AUX CYCLISTES : ILS SONT VULNÉRABLES

Le conducteur d'un véhicule doit laisser une distance sécuritaire entre lui et un cycliste. Cela permet d'éviter les accidents si le cycliste doit faire une manœuvre d'évitement, par exemple pour contourner une bouche d'égout ou un trou sur la chaussée.

Si on doit effectuer un dépassement, il faut ralentir et laisser, entre le véhicule et le cycliste, une distance :

- de 1 m dans une zone de 50 km/h ou moins
- de 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h

Dépasser un cycliste sans avoir ralenti ou sans avoir l'espace raisonnable de 1 m ou de 1,5 m ou ne pas céder le passage aux cyclistes là où ils ont priorité sont des infractions au Code de la sécurité routière qui peuvent entraîner :

- une amende de 200 \$ à 300 \$
- 2 points d'inaptitude



Signaler ses intentions, c'est obligatoire

Signaler ses intentions n'est pas une option, c'est une obligation. Cela permet d'avertir les autres usagers de la route de la manœuvre qu'on s'apprête à faire, comme tourner, changer de voie, faire un dépassement, etc. Même lorsqu'on circule à vélo, il est obligatoire de signaler ses intentions, à moins que cette manœuvre ne mette en péril notre sécurité.

Ne pas signaler ses intentions est une infraction au Code de la sécurité routière qui peut entraîner :

- une amende de 100 \$ à 200 \$ pour le conducteur d'un véhicule routier
- une amende de 80 \$ à 100 \$ pour le cycliste

LOGEMENTS À LOUER POUR RETRAITÉS

Les Habitations Saint-Épiphanie
212, rue du Couvent

Belle résidence au cœur du village, près des services essentiels!! **Nous avons présentement deux logements disponibles pour juillet 2025.**

Services inclus:

- 2 délicieux repas par jour (dîner et souper)
- Entretien ménager et buanderie 1 fois/semaine
- Chauffé, éclairé et internet compris
- Système d'appel à l'aide fixe 24/24
- Activités de loisir
- Et bien plus encore..



Nous recherchons une cuisinière à temps partiel pour remplacement durant la période estivale.

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Roy (Directrice générale) au 418-868-0300.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le 2 novembre 2025. Environ 8 000 postes d'élues et d'élus municipaux, dont 19 de préfètes et de préfets, seront à pourvoir à ce moment. Vous pourriez occuper l'un de ces postes.

Raisons pour poser sa candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue. Plusieurs outils sont disponibles afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal et pour vous guider si vous avez choisi de vous présenter aux élections.

Bienvenue aux différents profils de candidatures

Si vous faites notamment preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité, que vous avez le goût de l'engagement et que vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d'élue ou d'élue. Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décisions, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Bienvenue aux candidatures féminines

Les femmes constituent la moitié de la population, mais elles sont encore sous-représentées dans les conseils municipaux au Québec. Il est important qu'elles prennent part aux décisions municipales, à titre d'élues. L'augmentation du nombre de candidates et d'élues constitue donc un enjeu de taille pour la santé démocratique et la représentativité de nos institutions. Consultez le document Pour une présence accrue des femmes en politique municipale : un changement au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Pour mieux comprendre ce qui influence l'engagement des femmes en politique municipale, consultez l'étude La représentation politique des femmes dans les municipalités du Québec : étude d'enjeux existants.

Bienvenue aux candidatures jeunesse

Les jeunes de 18 à 34 ans représentent le quart de la population, mais c'est la partie de la population en âge de voter qui est la plus sous-représentée parmi les élues et élus municipaux. Plus les jeunes seront nombreux à poser leur candidature, plus leurs voix et leurs préoccupations seront entendues et considérées. Devenir une jeune élue ou un jeune élu municipal permet de mettre en pratique ou d'ajouter plusieurs compétences à son parcours professionnel, que ce soit le leadership, les capacités de gestion, le sens de l'innovation, la mobilisation, ou encore le sens stratégique. Poser sa candidature aux élections municipales peut aussi être un beau défi à relever après les études.



**TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.**

PRÉSENTE-TOI

ÉLECTIONS MUNICIPALES
**BIENVENUE
AUX
CANDIDATURES**

NOVEMBRE 2025

Élection municipale

Date : 2 novembre 2025

Votre municipalité recrute !



Personnel pour les jours de vote

Plusieurs postes sont disponibles.

- Scrutatrice ou scrutateur**
- Secrétaire du bureau de vote**
- Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur**
- Préposée ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour postuler, communiquez avec le bureau de la présidente ou du président d'élection.

Adresse : 220, rue du Couvent
Saint-Éphane (Québec) G0L 2X0

Téléphone : 418 862-0052

SAINT-ÉPIPHANE MAINTIEN SA POSITION : PAS DE VOTE PAR CORRESPONDANCE EN 2025

Lors de la séance du conseil municipal de Saint-Épiphane, une décision importante a été prise concernant le prochain scrutin municipal de novembre 2025. Les élus ont adopté, à l'unanimité, la résolution 25.03.065 confirmant que le vote par correspondance ne sera pas offert aux électeurs non domiciliés de la municipalité.

Une décision justifiée

Cette décision repose sur plusieurs facteurs clés. Tout d'abord, la gestion administrative du vote par correspondance est considérée comme une charge de travail importante pour l'organisation électorale locale. La réception, la validation et le suivi des bulletins de vote exigeraient des ressources supplémentaires.

Ensuite, ce mode de votation comporte des responsabilités et des risques accrus, notamment en termes de contrôle et de sécurité du processus électoral. L'objectif principal du conseil est d'assurer un scrutin intègre et sans contestation possible.

Enfin, rappelons que le vote par correspondance demeure une option facultative pour les municipalités. La loi ne l'impose pas, et l'expérience de 2021, où une mesure exceptionnelle permettait aux citoyens de 70 ans et plus de voter à distance en raison de la pandémie, n'est plus en vigueur.

Conformément aux directives en place, une copie de cette résolution sera transmise à Élections Québec ainsi qu'au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Les électeurs de Saint-Épiphane sont donc invités à se présenter aux urnes en novembre 2025 pour exercer leur droit de vote en personne.

AVIS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

LA PLACE DU 150E : UN ESPACE À VOTRE DISPOSITION !

Saviez-vous que la Place du 150e est disponible pour vos activités ? Cet espace convivial, idéal pour vos rencontres de groupes communautaires ou organismes publics autorisés par le conseil municipal, est parfaitement équipé pour répondre à vos besoins.

La Place du 150e comprend une cuisinette complète avec réfrigérateur, micro-ondes, BBQ, friteuse à air, ainsi qu'un préau pour vous abriter tout en profitant du plein air. Que ce soit pour un événement, une réunion ou une activité spéciale, cet espace est à votre disposition.

N'hésitez pas à faire une demande pour utiliser la Place du 150e pour vos activités ! Pour plus d'informations ou pour réserver, contactez la municipalité.



20 | Tout ce qu'il faut savoir 25 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité?
• le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

Rivière-du-Loup

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

**HORAIRE ÉLARGI À PARTIR
DU 7 AVRIL JUSQU' AU
29 NOVEMBRE 2025**

**Lundi au samedi
8 h à 16 h**

Fermé le 21 avril, 24 juin, 1^{er} juillet,
1^{er} septembre et du 20 décembre au
6 janvier inclusivement.

Horaires d'hiver à compter du
1^{er} décembre (lundi, vendredi et samedi
de 8 h à 15 h)

Consultez notre site web pour l'horaire
de réouverture en 2026.

Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup

151, 1^{er} rang Est

**OUVERT DU 5 MAI
AU 2 NOVEMBRE 2025**

**Lundi, vendredi, samedi
8 h à 16 h**

Fermé le 24 juin, 1^{er} juillet et 1^{er} sept.

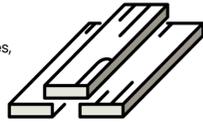
OBLIGATOIRE

**Séparer vos matières AVANT
d'arriver à l'écocentre.**

• **IMPORTANT** : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •
Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques
et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !

Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes,
portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



*ENTREPRISES ET INSTITUTIONS

Les entreprises (dont les petits entrepreneurs en construction et rénovation)
et les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre!
La facturation fonctionne au poids ou au volume. Seuls les volumes
assimilables sont acceptés.

Consultez le site web de Co-éco
pour les tarifs.



**Récupération et vente de meubles,
petits objets et matériaux de construction usagés.**
Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!



**APPORTEZ
VOTRE PREUVE
DE RÉSIDENCE.**

✓ **Matières acceptées SANS FRAIS**

- Métaux
- Appareils ménagers, électriques et électroniques
- Bois (bois de construction, meubles, bran de scie, portes et fenêtres, palettes, etc.)
- Résidus verts (gazon, feuilles, plantes non envahissantes)
- Agrégats (brique, béton, asphalte et terre non contaminée)
- Résidus domestiques dangereux bien identifiés (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc. en contenants étanches, aérosols, piles, néons, fluocompactes)
- Bonbonnes de propane (max 30 lbs)
- Pneus sans jantes (moins de 48,5 po), batteries d'autos
- Matériaux secs (bardeau d'asphalte, gypse, mélamine, vitres, lavabos, céramique, CANEXEL, clôtures à neige, fibrociment, plancher flottant, etc.)

\$ **Matières acceptées AVEC FRAIS**

Pour connaître les frais applicables : www.co-eco.org

- Branches
- Meubles rembourrés, matelas et sommiers
- Douches ou baignoires en acrylique ou fibre de verre
- Revêtement de vinyle, panneaux et laines d'isolation, papiers goudronnés, tapis, prélaits
- Pièces et toiles de piscine, bâches, abris d'auto, produits en plastique non recyclable

✗ **Matières REFUSÉES**

- Déchets domestiques
- Pneus de tracteurs et de camions
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbre
- Vêtements, textiles
- BPC, amiante
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Résidus domestiques dangereux de plus de 20 L
- Médicaments, seringues et tous produits médicaux ou vétérinaires
- Carcasses d'animaux

Appareils électroniques

Les écocentres de la MRC sont des points de dépôt officiels
du programme Recycler mes électroniques^{MC}.



Pour plus d'informations

co-eco.org
1 888 856-5552 - option 1
418 856-2628 - option 1

Uriage:

URIAGE : 20% de rabais sur les gammes Hyséac, Roséliane & Age Lift

URIAGE : 25% de rabais sur les Eaux Thermales d'Uriage & Hygiène

EMBRYOLISSE : Coffret Découverte

NUXE : Lancement Huile Prodigious Roll On

NUXE : Lancement Very Rose Repulpant Lèvres mention

URIAGE : Duo lait corps + huile lavante mention

Karine Joncas:

05-juin-25 au 11-juin-25 - 25% Anti-Âge + Lancement Pro-Jeunesse

12-juin-25 au 18-juin-25 - 20% Soins Capillaires + 5\$ de rabais à l'achat d'un Soins Solaire

19-juin-25 au 25-juin-25 - 20% Line Drive

26-juin-25 au 02-juil-25 - 20% Concentrés, Élixirs et Peptis

Mélanie Pelletier

Chef Cosméticienne

Uniprix Saint-Antonin





BÉRUBÉ
CHEVROLET • CADILLAC • BUICK • GMC



Tél: 418-862-6324 | Sans frais: 1 (800) 463-1297
101, boulevard Cartier, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2N3

WWW.BERUBEGM.COM WWW.BERUBECADILLAC.COM

**Merci à tous nos
commanditaires!**



**TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS**
inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
RBQ : 8310-7508-11



418 862-9091

248, rue Deschênes Est
Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



*Bonnes fêtes
nationales!*

BERNARD GÉNÉREUX | DÉPUTÉ
CÔTE-DU-SUD - RIVIÈRE-DU-LOUP -
KATASKOMIQ - TÉMISCOUATA

BERNARDGENEREUX.CA



**Carrefour
du camion R-D-L**

FREIGHTLINER WESTERN STAR

**SERVICE ET RÉPARATION
POUR TOUTES LES MARQUES**

Distributeur des pièces WWW.FREIGHTLINERRDL.COM
100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9
1 800 392-3192 • 418 862-3192




D. Rioux et K. Larochelle
78, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545



PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ



197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 418 497-3925
136A, Seigneur Côté • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0 418 867-3569



Sam
Service Agro Mécanique



205, Avenue du Parc
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-5855
Urgence : 418 551-6841

24, rue Principale Ouest
Saint-Clément (Québec) GOL 2N0
Tél.: 418 963-2177
Urgence : 418 862-4972

*Qualité et service,
depuis 1959!*

saminc@samagri.ca
serviceagromecanique.com

**Bienvenue à tous,
depuis 1959 toute l'équipe de
SAM est heureuse de vous servir.**



Céline Laliberté, présidente

optimiste.org

[cluboptimistesdestepiphane](https://www.facebook.com/cluboptimistesdestepiphane)

**Club Optimiste
de St-Épiphane**

club.optimiste.55706@gmail.com



Fabrication et Installation d'équipements
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833

Fax: 418-862-0862

119, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec) G0L 2X0

RBO: 8331-9483-16

CWB

slbpelletier@live.ca
www.slbpelletier.ca



Filiale du Groupe Filgo-Sonic

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200
Sans frais : 1 877 860-2442
Courriel : eboucher@propaneselect.ca

Éric Boucher
Représentant des ventes



**CERCLE DE FERMIERES
SAINT-ÉPIPHANE**

Yolaine Chouinard, prés
418-862-0356



**PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.**

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL®
Vente et services

Engagés, à vos côtés



Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes fiers d'être présents dans les moments qui comptent.

Enrichir la vie des personnes et des communautés : voilà la raison d'être que nous incarnons au quotidien.

Desjardins
Caisse de Viger et Villeray



ACIER
Martin Bastille
inc.

Commerçant de fer neuf et second

**LIVRAISON
RAPIDE**

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com



ACIER
Martin Bastille
inc.

Commerçant de fer neuf et second

**LIVRAISON
RAPIDE**

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2025, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 13 janvier 2025
- Le lundi 10 février 2025
- Le lundi 10 mars 2025
- Le lundi 14 avril 2025
- Le lundi 12 mai 2025
- Le lundi 9 juin 2025
- Le lundi 14 juillet 2025
- Le lundi 11 août 2025
- Le lundi 8 septembre 2025
- Le Mardi 14 octobre 2025
- Le lundi 10 novembre 2025
- Le lundi 8 décembre 2025



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services?

Profitez du journal
L'ÉPIPHANOIS
pour informer la population.

Prochaine publication:
aux alentours du
15 septembre 2025

Vos messages doivent nous
parvenir avant le
10 septembre.



R.B.Q. 5665-7307-01

CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et
rénovation de bâtiment

208, rue Viger
Saint-Épiphane QC G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
à Saint-Épiphane



*Faites-nous confiance
pour la construction de
votre future habitation!*

**Prix des terrains
plus qu'avantageux**



Maison funéraire
Marc-André Rioux Ltée

Nos valeurs:

Écoute • Dignité • Intégrité

418 862-2668

169, Lafontaine, Rivière-du-Loup G5R 3Z5

info@m-a-rioux.qc.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Poste vacant, conseiller siège 2	
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	dionne_nicolas@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège	renayo8@hotmail.com

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Danielle Sévigny, préposée administrative.....	862-0052 poste 201.....	commisadm@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Capitaine.....	862-0052 poste 410.....	incendie@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Cellulaire.....		418-551-1464
Geneviève Pigeon, Gestionnaire du réseau d'aqueduc.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Éric Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Laurie St-Gelais, technicienne du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Fannie Rondou, Inspectrice en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	frondou@mrcrdl.quebec

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Place du 150e.....	862-0052 p. 490
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Urgences voirie (cellulaire).....	418-714-4523
Urgences aqueduc (cellulaire).....	418-894-4653
Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Judi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30
Le samedi de 9 h à 11 h
Courriel : biblio-epiphane@crsdp.net

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Diane Michaud, Stéphane Chagnon et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!